

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26081075***

Original déposé le
12 JUIN 2026
au greffe du tribunal
de l'entreprise de 1^{er} étage division Namur

N° d'entreprise : **0847 167 217****Nom**(en entier) : **Creagora**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative**Adresse complète du siège : **Rue de Fernelmont(CH) 40-42 5020 Namur****Objet de l'acte : Démission**

Extrait

"Rapport conseil d'administration Créagora

L'Organe d'administration prend acte de la démission de Jean-Paul Knaepen, confirmée par courrier électronique adressé au Président de la Mutualité chrétienne, Denis Grimberghs, en date du 28 mai 2026, de l'ensemble de ses mandats au sein de la SCRL Créagora / l'ASBL MC Patrimoine.

En conséquence, l'Organe d'administration constate :

- la fin de son mandat d'administrateur ;
- ainsi que la cessation de sa qualité de membre de l'Assemblée générale.

Cette démission produit ses effets à la date de sa notification.

L'Organe d'administration mandate Stevaux Alix, assistante de direction pour accomplir toutes les formalités utiles en ce compris la publication au Moniteur belge".

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/06/2026 - Annexes du Moniteur belge